

## MUSEE BARROIS

Hôtel de Ville

BAR LE DUC  
Meuse

### Palais de Justice

Appelé au XVII<sup>ème</sup> Siècle Hôtel de Meuse et au XVIII<sup>ème</sup>, Hôtel de Florainville.

Acheté en 1752 par la Ville de Bar à Pierre-Gabriel de Fouraire ( d'où le nom d'Hôtel Fouraire quelquefois donné à l'immeuble).

En 1792, les services administratifs quittent le local pour s'installer en ville basse. En 1805, les locaux sont partiellement aménagés pour servir de casernement à une compagnie de réserve du département, chargée de l'ordre public et de la garde des édifices publics. En 1810, le tribunal d'arrondissement quitte aussi le local pour descendre au nouvel Hôtel de Ville.

Le 9 octobre 1813, la Ville vend l'immeuble au département pour 13.000 F. En 1814, les soldats s'en vont.

L'immeuble reste assez longtemps inoccupé et déperit. A une date imprécise (vers 1830-1835 ), il sert de logement à l'architecte départemental.

La Ville ayant décidé la création d'un musée (Arrêté du 18.11.1841 et 11.05.1842), M.Oudet, l'architecte en question offre d'abriter les collections dans une partie inoccupée de son logement.

Le Musée ayant pris de l'extention, le département décide de vendre l'immeuble, pour la commodité de la Ville qui l'achète en mars 1846 pour 5.160 F. La même année, la Justice de Paix fut installée dans une remise de l'Hôtel et y resta jusqu'en 1856.

La maison Pissot, qui faisait suite au Musée, le long de l'actuelle Rue Albert Cim fut acquise par la Ville et incorporée au Musée en 1958. La maison Maginot, qui terminait le pâté et donnait sur la Rue des Ducs fut achetée en 1890 (5.500 F) mais ne fut restaurée et affectée au Musée qu'en 1920. La maison adjacente sur la Place Saint-Pierre fut achetée en 1917. En 1922, la cour fut agrandie par l'achat d'une maison incendiée.

## L'HOTEL DE MEUSE

Bâti vers l'an 1420, mais plus vraisemblablement entre 1575 et 1580, compte tenu des détails d'architecture de la façade, cet édifice est un des rares monuments qui avec l'ancienne collégiale Saint-Pierre (aujourd'hui église Saint-Etienne) rappellent l'antique splendeur de cette partie de la cité, jadis résidence ordinaire des souverains du Barrois.

Si l'on consulte les textes, les premières mentions concernant cette demeure remontent à 1628 et en attribuent la propriété à une famille de Florainville, qui la tenait en fief des altesses de Lorraine.

Jean René de Florainville, chambellan du duc de Charles IV, devait mourir en 1629. Sa soeur, Catherine Marguerite de Florainville, devenue seule propriétaire, se marie avec François de Choiseul, baron de Meuse. Cet immeuble porta depuis lors le nom "d'Hôtel de Meuse" qu'il porte aujourd'hui.

Au 18ème siècle, l'hôtel de Meuse devint la propriété de Pierre Bugnot, seigneur de Farimont et Pierre Gabriel Fourraire.

En 1752, la municipalité de Bar le Duc acheta l'immeuble pour en faire un hôtel de ville. Elle devait le quitter en 1794 pour établir les services municipaux à la ville basse sur la future place Reggio.

Après s'en être dessaisie quelques temps en faveur du département, la Ville racheta l'hôtel de Meuse en 1840 pour y installer les collections de son musée.

Récemment en 1949, la Ville le donna en location pour faire place au Tribunal et à la Cour d'Assises, tandis que les collections du musée attendent en caisse le moment où elles pourront être exposées dans l'ancien immeuble de la Cour des Comptes du Duché sur l'esplanade du Château.

Lorsque cet immeuble devint en 1752 la propriété de MM. les Officiers de l'hôtel de ville de Bar, la façade devait être encore à ce moment dans son état primitif avec meneaux aux fenêtres, au centre un bas relief aux armes de Florainville, à l'angle sur la rue une petite niche abritant une vierge. C'est un immeuble de style renaissance, dont la construction se ressent, disent les experts, de l'influence allemande. La façade est encadrée par deux pilastres cannelés se dressant sur toute la hauteur de l'immeuble. La porte voûtée, en plein cintre y est légèrement à gauche. Au premier étage s'ouvrent cinq fenêtres hautes avec chambranles moulurées. Elles ont un aspect imposant tandis que les fenêtres du rez-de-chaussée ne sont que des demi-fenêtres. Au deuxième étage, au dessus d'un bandeau de pierres s'ouvrent les sept lucarnes-ceintres du grenier. La couverture semble avoir été surélevée et ne possède plus sa couverture de tuiles plates.

Lorsque la Ville en devint propriétaire, elle mit l'hôtel au goût de l'époque, les meneaux et appuis du premier étage furent supprimés et firent place à des balcons en fer forgé ornés les uns des lys de France, les autres des bardeaux des armes du Barrois, les vieilles cheminées renaissance furent conservées, sauf au premier étage, dans la salle affectée au bureau du président du Tribunal, où fut construite une cheminée Louis XV.

C'est en cet hôtel de Meuse que ces messieurs de l'hôtel de ville offrirent l'hospitalité à Marie Antoinette qui, venant d'Autriche en grand cortège, allait à Versailles épouser le Dauphin.

Elle arriva le 10 mai 1770 à 10 heures du soir aux acclamations du bon peuple de Bar et au son de la musique de la légion royale, commandée par le colonel Comte de Coigny et rangée en ligne sur la place de l'hôtel de ville. On tira un très beau feu d'artifice qui fut suivi d'une magnifique illumination. Le maire et les principaux officiers de la ville accueillirent la Princesse dans la grande salle du premier étage (partie de la salle d'audience actuelle). C'est là qu'elle reçut également les hommages des membres de la Chambre du Conseil et des Comptes, du chapitre de la Collégiale Saint-Pierre et des autres corps de la ville et du Barrois. Elle retint à sa table le maire et les principaux notables de la ville.

La salle qui sert de bureau au Président du Tribunal est celle qui servit de chambre à coucher à l'auguste fille de Marie-Thérèse. La cheminée où devait flamber une grosse buche n'a pas changé non plus que le plancher et l'ensemble de la pièce.

A son lever, Marie-Antoinette assista à la messe dans sa chambre. Et après avoir reçu les compliments des corps ecclésiastiques et du corps militaire, elle partit pour Paris vers neuf heures du matin.

Au moment du départ, les officiers de l'hôtel de ville, pour attirer les bénédictions du ciel sur cette princesse, firent distribuer aux pauvres une grande quantité de pain. L'on raconte que Hubert de Vendières, Procureur Général du Barrois, âgé et malade, ne pouvant résister au désir de voir la fille de son dernier duc, se fit transporter devant le perron de l'hôtel de ville et nouveau Siméon mourut quelques temps après en disant : "je meurs content, j'ai vu ma reine". Charles de Longeaux, un autre notable du Barrois, recueillit comme souvenir une serviette de table légèrement brûlée qui fut donnée plus tard au musée. Cette serviette porte tissée au centre les grandes armes du Saint Empire d'Autriche, aux angles l'aigle impérial à deux têtes et sur les cotés des vues de la ville de Vienne.

Lorsque survint 1789, l'hôtel de Meuse fut le théâtre des réunions fiévreuses de la municipalité. Ses fenêtres et son perron furent des places de spectacle enviées pour toutes les manifestations théâtrales qui se déroulèrent place Saint-Pierre dénommée en octobre 1792 Place de la Révolution. C'est ainsi que le dimanche 22 avril 1792, l'hôtel de Meuse vit passer devant son imposante façade le ridicule cortège de la première fête laïque de la Révolution dans lequel on remarquait un brancard portant le buste de Mirabeau précédé de huit jeunes chanteuses en blanc joignant au dire du Président des Amis de la Constitution : "aux attraites des grâces le talent harmonieux des sirènes". Derrière le brancard, marchaient sur deux files les membres du club dont le Président portait une couronne de chênes. Une fanfare suivait, séparant le cortège officiel des curieux endimanchés. Un discours fut prononcé probablement sur le perron de l'hôtel de Meuse par Henriot, Président de la société, salué des cris de "Vive la Nation".

Le 28 octobre de cette même année fut célébrée sur cette place Saint-Pierre la fête de l'Egalité. Devant l'hôtel de Meuse en présence d'une foule de badauds, fut planté, comme disait la municipalité : "le chêne naissant de la liberté". Il y eut un défilé de jeunes citoyennes portant des écharpes tricolores. Elles entonnèrent l'hymne touchant des intrépides marseillais dont l'assistance répétait avec transport le refrain.

Sous cet arbre de la liberté face aux cieus, un mariage civil fut célébré par l'abbé Guéry, faisant fonction de procureur syndic, et on constata la naissance d'un enfant prénommé "Liberté, Victoire". Ce furent les premiers actes de l'état civil retiré au clergé pour être confié à la municipalité.

Ce fameux arbre de la liberté, planté en face de l'hôtel de Meuse, et à peine enraciné, vit également passer devant lui le 10 août 1793 un cortège grotesque dans lequel figurait à nouveau un brancard de velours porté par quatre membres de la société populaire, destiné à l'arche qui devait recevoir les tables de la nouvelle loi. Ce cortège de mascarade comportait également une charrue fleurie et cinq chars allégoriques suivi de 300 jeunes citoyennes en blanc tandis que des fenêtres et balcons de l'hôtel de Meuse les spectateurs qui y étaient juchés chantaient la Marseillaise à l'unisson de la foule.

Le 29 novembre 1793, l'hôtel de Meuse et ses badauds habituels, installés aux premières loges sur son perron, furent également les témoins de la mise à sac par les volontaires parisiens de l'église Saint-Pierre et de la profanation des ossements des princes de la Maison de Bar. Sur l'ordre de la municipalité, les douze statues qui décoraient la façade de l'ancienne collégiale furent précipitées à terre et mises furieusement en morceaux sur la place de la populace.

Le lendemain 30 novembre, la place Saint-Pierre vit se rassembler auprès du fameux arbre de la liberté, le cortège qui devait se rendre en grande pompe à l'église Notre Dame pour célébration de la fête de la Raison. C'est de l'hôtel de Meuse que devaient sortir probablement les notabilités qui s'y étaient rassemblées pour s'insérer dans le cortège.

En 1794, l'hôtel de Meuse cessa d'être le siège de la municipalité qui estima nécessaire de quitter la ville haute devenue silencieuse pour s'installer à la ville basse sur la future place Reggio dans l'ancien couvent des Dames de la Congrégation Notre Dame.

L'ancien hôtel de Meuse devenu vacant fut affecté à des logements de locataires. En 1805, ils furent aménagés pour servir- grandeur et décadence- de casernement, moyennant location à une compagnie de réserve du département de la Meuse qui y resta jusqu'en 1814. En 1813 la ville de Bar le Duc, ayant besoin d'argent pour créer un nouveau cimetière à la ville basse vendit l'immeuble au département.

En 1825, Théodore Oudet, ingénieur du Duc d'Orléans, plus tard Louis Philippe, fut nommé architecte départemental de Meuse et à ce titre vint habiter l'hôtel de Meuse. Secondé par le Maire de Bar le Duc, Paulin Gillon, il y commença la création d'un musée barisien et en 1846, la ville rachetait l'immeuble au Département. Le rachat était demandé par l'opinion publique et une souscription parmi les habitants apporta moitié du prix de l'acquisition.

Le lundi de Pâques 2 avril 1866, l'hôtel de Meuse devenu officiellement musée de Bar le Duc, redevenait après une période de délaissement, une noble demeure à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle galerie qui y avait été aménagée et où étaient présentées les illustrations militaires de la Meuse. L'harmonie militaire groupée sur la place Saint-Pierre saluait de ses éclatantes fanfares l'arrivée en grande pompe de Mr de Granville, préfet de la Meuse, et de Mr Millon, maire de Bar le Duc, accompagnés de Madame la Maréchale Oudinot, duchesse de Reggio, de la Comtesse de Vesins, sa fille. Accueillie dans le vestibule de l'hôtel par la commission du musée, ces honorables invités furent conduits dans la grande galerie sise au premier étage (salle du tribunal) où étaient exposés les portraits des princes, guerriers, magistrats, ecclésiastiques, hommes d'état, écrivains qui avaient fait l'honneur au Duché de Bar et au Département de la Meuse. Des discours magnifiques furent prononcés par Mr Millon maire, et le Préfet de la Meuse qui ne manqua pas de célébrer les mérites de l'empire en des termes dithyrambiques.

Après cette brillante réception qui redonnait un certain lustre au vieil hôtel de Meuse, celui-ci pendant presque cent ans resta affecté au musée de Bar et reçut dans ses salles de nombreux tableaux, des statues qui n'étaient pas sans valeur ainsi que des collections archéologiques romaines, des meubles, des faiences et porcelaines de qualité.

Peu avant la guerre de 1940 une salle de l'hôtel de Meuse fut aménagée pour recevoir des souvenirs de Raymond Poincaré, son bureau, son fauteuil et toute la collection des croix, médailles et décorations multiples qui lui avaient été décernées tandis qu'il était président de la République. Parmi ces décorations figurait le collier de chevalier de la Toison d'or qui lui avait été donné pendant la guerre de 1914-1918 par Alphonse XIII, roi d'Espagne. Cette distinction rarissime était décernée seulement aux princes et aux chefs d'état. Les exemplaires de cette distinction sont parait-il en nombre limité et la tradition veut que le collier décerné soit rendu à la Cour d'Espagne après le décès du titulaire. Les héritiers de Poincaré ne tinrent pas compte de cette obligation morale et firent don au musée de Bar de cette décoration avec les autres insignes reçus par Poincaré. Ainsi l'hôtel de Meuse avait l'unique privilège d'exposer au public ce collier rarissime. Mais ce privilège fut de courte durée. Quand les Allemands occupèrent Bar le Duc, l'hôtel de Meuse ne put échapper aux investigations curieuses et indécates des occupants qui, en général, respectèrent les collections du musée. Seul disparut avec quelques pièces d'or romaines, le fameux collier qui est certainement maintenant entre les mains d'un collectionneur averti, habitant outre Rhin.

En 1943-1944 la municipalité se vit dans l'obligation d'affecter l'hôtel de Meuse ou une partie de ses salles à des classes de jeunes filles, pour les mettre à l'abri des bombardements qui menaçaient la ville basse et les écoles qui étaient situées à la proximité du chemin de fer. On déménagea alors en dépit du bon sens une grande partie des collections qu'abritait l'hôtel de Meuse. Celles-ci furent dispersées sans ménagement aux quatre coins de la ville.

Ainsi l'hôtel de Meuse resta sans affectation de 1944 jusqu'en 1949 date à laquelle la ville de Bar le Duc l'offrit en location au département de la Meuse pour y recevoir le tribunal de grande instance avec possibilité pour celui-ci d'affecter sa salle d'audience aux sessions de la Cour d'Assises qui se tenaient jusqu'alors à Saint-Mihiel.

L'immeuble subit alors avec un rajeunissement, d'importantes modifications intérieures. Du musée, il est toutefois resté en place deux belles cheminées Renaissance et dans l'arrière cour une importante collection de taques anciennes de cheminée qui est encore en dépôt provisoire.

Pour compléter ce bref historique de l'hôtel de Meuse où est installé maintenant le Tribunal, il est bon de préciser que cet immeuble n'allait en profondeur le long de la rue Albert Cim que sur les deux tiers de son étendue. Dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, la ville de Bar le Duc acheta les deux habitations qui séparaient l'hôtel de Meuse de la Rue des Ducs, elle les annexa au musée après restauration. L'immeuble sis au coin de la rue des Ducs est du commencement du 17<sup>ème</sup> siècle et se ressent un peu de l'influence allemande : pilastres légèrement creusés et coupés à chaque étage par des chapiteaux pilastres. Les baies sont légèrement ouvertes et on leur a rendues meneaux et les petites vitres enchassées dans des gaines de plomb qu'elles possédaient autrefois.

A l'intérieur de l'immeuble on voit encore encastrée dans l'une des pierres, du rez de chaussée une concifixion en pierre avec les effigies de Saint-Pierre et de Sainte-Mathilde.

Sur la façade donnant sur la rue Albert Cim sous le cordon qui court à la partie supérieure du rez de chaussée et près du pilastre de gauche, on lit ces mots gravés dans la pierre :

La Pénitence  
faite en santé est bonne  
à la mort incertaine  
en enfer infructueuse

Sur l'autre façade à la même hauteur, on lit cette autre sentence :

Celui qui n'aura pas voulu  
Quand il aura pu, ne pourra  
Peut-être plus quand il voudra

Ainsi s'achève l'histoire un peu tourmentée de l'Hôtel de Florainville, Hôtel de Meuse, successivement noble demeure, mairie, immeuble de rapport, caserne, musée et aujourd'hui tribunal. La justice a souvent le dernier mot, puisse-t-il en être ainsi dans l'histoire de la destinée de ce vieil hôtel de la ville haute de Bar le Duc.

## LE TRIBUNAL DE BAR LE DUC

### L'AUDITOIRE

Se trouvait à l'angle de la rue des Ducs et de l'actuelle place de la Halle

Sa date d'édification est inconnue mais est probablement antérieure à la Renaissance (XIV<sup>ème</sup> siècle) puisqu'on trouve dans les archives, différents actes faisant état de son mauvais état.

Le 20 avril 1683 où faisait état une fois de plus de cet état de fait et on songe même à le reconstruire.

Selon une description de 1784, il était muni d'un balcon pavé d'une espèce de marbre gris environné d'un grillage très propre.

Cet édifice vétuste disparut en partie lors de l'incendie qui se déclara dans une cellule le 25 septembre 1788 et qui ruina une partie (9 des immeubles longeant la rue des Ducs). Il ne s'étendit pas du côté de la place.

Le procès-verbal d'experts du 10 novembre 1792, dressé pour estimation de l'auditoire en vue de son adjudication le montre tel qu'on en a la description avant l'incendie : toiture à quatre pans mais abandonné depuis 10 ans par les officiers du baillage.

Il fut aliéné par la nation le 29 décembre 1792 et détruit.

Il donnait sur une place au bas de la place Saint-Pierre, lieu de manifestations festives mais aussi des exécutions capitales. Un gibet y était dressé.

En 1567 on y exposa les têtes de Castel de St Nazard et d'un comparse, tous deux serviteurs indéliçats chez la famille de Les Comousnier.

## L'HOTEL DE FLORAINVILLE

### DESCRIPTION

Immeuble d'angle, façade principale sur la place. On y accède par un perron à double rampe de 10 marches garni d'une main courante en fer.

Bâtiment de 2 étages plus comble sous toit à 4 pans, construit sur caves.

D'influence allemande ( connaissance de Dietterlin) il a été profondément modifié au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Deux pilastres d'angles encadrent la façade (ils sont cannelés et à chapiteaux doriques). Ils soutiennent une corniche à large ressaut qui délimite la hauteur de l'étage.

La porte d'entrée est désaxée vers la gauche. Les ouvertures au nombre de 5 par étage ne sont pas en rapport d'élévation et accentuent par ce fait le côté pittoresque de la façade.

Les ouvertures ont été agrandies à l'étage par la présence de 2 balcons de fer forgé qui courent le long de la façade depuis le XVIIIème siècle.

Ces balcons masquent en grande partie les entablements qui séparaient les deux niveaux.

Au dessus de la corniche, le comble est éclairé par 7 lucarnes cintrées.

La porte d'entrée en plein centre est encadrée de pilastres cannelés qui portent un entablement décoré en partie de caissons à feuilles de choux.

La façade rue Albert Cim est ornée en hauteur à gauche d'une console qui supportait une statue surmontée d'un dais.

## PROPRIETES ET DESTINEES DU BATIMENT

Dès la fin du XVIème siècle l'immeuble (parfois appelé Hôtel de Meuse) est propriété des Florainville, seigneurs de Cousances, attesté le 15 janvier 1619 et le 26 avril 1626.

Catherine Marguerite de Florainville épouse de François de Choiseul, Baron de la Meuse.

Cette famille s'en dessaisit et finalement, le 25 août 1752, devant Maître Francis Picard et Jean Rémy, notaires royaux, les officiers de la ville de Bar le Duc l'achètent pour 15000 livres.

C'est à ce titre qu'il hébergea l'Archiduchesse d'Autriche la nuit du 10 mai 1770.

Le bâtiment est resté hôtel de ville jusqu'en 1793 (il est à noter que de 1780 au 28 thermidor de l'an VIII, il était également auditoire et palais de justice).

De 1805 au 16 juin 1814 il est le casernement de la Compagnie de réserve de Meuse.

Le Département l'acquière en 1813 pour 13.500 fr.

En 1825 il est habité par Théodore Oudet, architecte du Département.

En 1841 il y créa le musée au premier étage.

Enfin le 3 mars 1846 suivant adjudication, la propriété revient à la ville pour 5.160 fr.

Elle fait l'acquisition de la maison Pissot pour 1200fr et en 1890, celle de la maison Maginot (5.500 fr) et enfin en 1918 celle de la maison à pans de bois du Xvème siècle.

## MOBILIER

Le vitrail classé représentant le Maréchal de Metz, mort à Bar le Duc en 1887, exécuté par Etienne de Mouilleron (collection musée)

La cheminée de l'ancien hôtel de ville (bureau du Procureur), l'un des plus beaux exemples à Bar le Duc, malheureusement couverte d'un badigeon.

La monumentale cheminée de la bibliothèque et sa taque de Cheminée des Echevins datée de 1599.

La cheminée de la salle d'audience ( ancienne salle des peintures) est complétée dans sa partie supérieure par le manteau de la cheminée de la salle d'audience du château neuf (1527, collection musée barrois)

Oudet l'attribue sans aucune justification à Jean Crocq et l'ensemble de cette oeuvre est outrageusement restauré.

Les sculptures de la cour viennent de la maison du Doyen Guyot (fin XVème siècle).

Les peintures et dessins sont pour la plupart issus des collections du musée barrois.

Il y a controverse sur la date de construction de l'immeuble. L'Huillier pense qu'elle est postérieure à la parution de l'édition française de Dietterlin (1594), il retient plus ou moins la date de 1604.

Konarski, Alexandre, Martin et Louis Daville pensent en revanche qu'elle daterait du dernier quart du XVIème siècle. Nous serions assez d'accord avec cette analyse sachant que la maison N°29 (annexe actuelle du tribunal) reprend les mêmes principes décoratifs et date elle de 1604. Il nous semble que sur cette place, c'est plutôt l'hôtel de la riche famille de Florainville qui pouvait servir de référence et non l'inverse.

Il est intéressant de comparer Florainville à l'hôtel de ville de Mulhouse, à la Metzsig de Molsheim ou à Colmar.

L'origine de l'église est cependant plus ancienne puisqu'une première mention dans les éphémérides fait état d'une bâtisse à cet endroit dès 1420.

